



Suzuki Vichy

Votre Voiture Neuve 100% remboursée avec le Groupe Maurin !

Le 9 nov. 2020 - Événement



**VOUS
REMBOURSE VOTRE
VOITURE NEUVE***

À la publicité ou au 100% remboursé ? Il s'agit de vos véhicules neufs d'un montant maximum de 10 000 euros hors taxes et des véhicules de moins de 30 ans (voitures, motos, ...). Du 9 novembre 2020 à 31 décembre 2020 et du 9 novembre 2021 à 31 décembre 2021, les concessionnaires du Groupe Maurin vous proposent de vous faire rembourser 100% le montant de l'achat de votre nouveau véhicule neufs par le Groupe Maurin. Le montant de ce remboursement est limité à 10 000 euros (hors taxes) et est plafonné à 100% du montant de l'achat de votre nouveau véhicule neufs (hors taxes). Les concessionnaires du Groupe Maurin sont : Suzuki Vichy, Suzuki Clermont-Ferrand, Suzuki Limoges, Suzuki Poitiers, Suzuki Orléans, Suzuki Tours, Suzuki Angers, Suzuki Nantes, Suzuki Rennes, Suzuki La Rochelle, Suzuki La Seyne-sur-Mer, Suzuki Montpellier, Suzuki Nîmes, Suzuki Toulouse, Suzuki Pau, Suzuki Bordeaux, Suzuki Pau. Les concessionnaires du Groupe Maurin ne sont pas impliqués dans la vente de véhicules neufs. Les concessionnaires du Groupe Maurin ne sont pas impliqués dans la vente de véhicules neufs. Les concessionnaires du Groupe Maurin ne sont pas impliqués dans la vente de véhicules neufs. Les concessionnaires du Groupe Maurin ne sont pas impliqués dans la vente de véhicules neufs.



Non vous ne rêvez pas !

Du 9 Novembre au 31 décembre 2020, tentez votre chance de vous faire rembourser l'achat de votre nouveau véhicule acquis dans l'une des concessions du Groupe Maurin !

Règlement du concours

Bonne chance à toutes et à tous !

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer